### PROCÈS-VERVAL DES ÉLECTIONS DU 5 NOVEMBRE 2017

La période pour recevoir les déclarations de candidature a eu lieu du 25 septembre au 6 octobre 2017.

17 personnes se sont présentées comme candidats indépendants :

Maire: Denise Grenier et Normand St-Amour

#1: Philippe Blaisel, Catherine Carrier et Hervé Taillon

#2: Danielle Ferland et Églantine Leclerc Vénuti

#3: Lionel Dufour et Carolyne Gagnon

#4: Etienne Lachaine, Mireille Leduc et Rachelle St-Louis

#5: Bryan Hamel et Bertrand Quesnel

#6: René De La Sablonnière, Natacha Raymond Bleau et Alain St-Amour

La commission de révision a eu lieu au bureau municipal situé au 560 chemin des Voyageurs, à la salle du conseil, le 23 octobre de 10 h à 13 h et le 24 octobre, de 19 h à 22 h. Les agents réviseurs sont Brigitte Bélanger présidente, Françoise St-Amour vice-présidente et Manon Taillon secrétaire. Ginette Ippersiel, présidente d'élection, est également présente.

141 électeurs se sont prévalus du vote par correspondance. Les enveloppes ont été postées le 25 octobre. Les électeurs avaient jusqu'au 3 novembre 16 h 30 pour nous faire parvenir les enveloppes. Le traitement des enveloppes a eu lieu le 3 novembre, à 16 h 30, à la réception du bureau municipal.

Présences: Ginette Ippersiel présidente d'élection, Brigitte Bélanger scrutateur, Manon Taillon secrétaire, Normand St-Amour candidat, Denise Grenier candidate, Rachelle St-Louis candidate, Lionel Dufour candidat et Jean-Claude Raymond représentant.

Nous avons reçu 43 enveloppes. 5 enveloppes ont été rejetées, 38 sont déposées dans l'urne.

Un vote par anticipation a eu lieu le 29 octobre 2017 à la salle du conseil, au 560, chemin des Voyageurs. Un bureau de vote est ouvert à 12 h et ferme à 20 h, avec 2 isoloirs.

Présences: Ginette Ippersiel présidente d'élection, Françoise St-Amour scrutateur, Manon Taillon secrétaire du bureau de vote, Éric Paiement Primo et les membres de la table de vérification de l'électeur, Brigitte Bélanger, Francine Ippersiel et Madeleine Sigouin.

Étant donné le nombre de personnes qui attendent et qu'il pleut beaucoup sans arrêt, la salle des loisirs a été ouverte pour servir de salle d'attente. La marquise a servi pour les candidats au lieu du stationnement pour les poignées de mains. À quelques reprises, le Primo a rappelé à certains candidats que la salle des loisirs sert exclusivement de salle d'attente pour les personnes venues voter. 202 électeurs ont voté lors de cette journée.

Un scrutin a été tenu le 5 novembre 2017 à la salle des loisirs, au 560, chemin des Voyageurs. Le bureau de vote est ouvert de 10 h 00 et ferme à 20 h 00.

Le personnel électoral présent est composé de : La présidente d'élection, Ginette Ippersiel La secrétaire d'élection, Manon Taillon

Les scrutateurs: Françoise St-Amour

Micheline Viger

Micheline Lauzon Lachaine

Les secrétaires des bureaux de vote: Monique Desjardins

Louise Filion

Francine Prévost Gatien

Les membres de la table de vérification: Brigitte Bélanger

Johanne Bélec

Monique Brunette Charland

PRIMO: Éric Paiement

Madeleine Sigouin

Francine Ippersiel, membre de la table de vérification en remplacement de Brigitte Bélanger nommée scrutateur pour le dépouillement du vote par anticipation. Compte tenu de l'achalandage le jour du vote par anticipation, elle était aussi assermentée pour combler certains postes ou remplacements tout au long de la journée. Elle a quitté à 20 h 00.

Tout le personnel électoral a été assermenté auparavant.

Les électeurs ont été répartis en 3 bureaux de vote dont le nombre a été divisé comme suit :

Bureau de vote # 1 : 338 électeurs Bureau de vote # 2 : 312 électeurs Bureau de vote # 3 : 295 électeurs

Étant donné la température exécrable et le nombre d'électeurs qui se présentent, la salle du conseil a été ouverte comme salle d'attente jusqu'à 16 h 30.

Les représentants présents aux bureaux de vote à différents moments au cours de la journée, pour le scrutin et/ou lors du dépouillement, avec procuration sont :

Au bureau de vote # 1 : Thérèse St-Amour, Liette Chamberland, Francine Chamberland, Sylvie Aubin et Isabelle Gaudreau.

Au bureau de vote #2 : Katherine St-Amour, Xavier Tinkler, Pauline Lafrance, Mélanie Barabé et Francine Martel.

Au bureau de vote #3 : Marie Chouinard, Juliette St-Amour, Katherine St-Amour, Guy Bélanger, Michel Raymond et Charlotte Leclerc comme releveur de listes.

Lors du dépouillement, tous les candidats sont présents sauf Hervé Taillon.

Suite à une autorisation du Directeur général des élections, le dépouillement des bulletins de votes par anticipation a débuté à 18 h 05, dans la salle du conseil, à huis clos. Présences : Manon Taillon secrétaire d'élection, Madeleine Sigouin Primo, Brigitte Bélanger scrutateur, Johanne Bélec secrétaire, Bryan Hamel candidat, Philippe Blaisel candidat et Liette Chamberland représentante. Une fois terminé vers 22 h 30, le dépouillement des votes par correspondance a eu lieu par ces mêmes personnes, mais dans la salle des loisirs.

Le dépouillement des bulletins de vote des sections 1 à 3 a débuté à 20 h 00 dans la salle des loisirs.

Lors du dépouillement, le scrutateur du bureau de vote # 1 a éprouvé un malaise et a dû quitter pour une vingtaine de minutes. La Présidente d'élection l'a remplacé auprès de la secrétaire du bureau de vote, des candidats et représentants présents à cette table.

Lors du dépouillement des bulletins de vote, les résultats sont :

### **BUREAU DE VOTE PAR ANTICIPATION :**

Poste Maire	Denise Grenier	113 votes
	Normand St-Amour	84 votes
4 rejetés		
Poste #1	Philippe Blaisel	77 votes
	Catherine Carrier	30 votes
	Hervé Taillon	89 votes
6 rejetés		
Poste #2	Danielle Ferland	117 votes
	Églantine Leclerc Vénuti	80 votes
5 rejetés	· ·	
Poste #3	Lionel Dufour	95 votes
	Carolyne Gagnon	101 votes
6 rejetés	• •	
Poste #4	Étienne Lachaine	20 votes
	Mireille Leduc	105 votes
	Rachelle St-Louis	70 votes
7 rejetés		
Poste #5	Bryan Hamel	88 votes
	Bertrand Quesnel	107 votes
6 rejetés	-	
Poste #6	René De La Sablonnière	121 votes
	Natacha Raymond Bleau	62 votes
	Alain St-Amour	14 votes
5 rejetés		

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

# BUREAU DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Poste Maire	Denise Grenier Normand St-Amour	31 votes 6 votes
0 rejeté	Normana St-Amour	o voies
Poste #1	Philippe Blaisel	3 votes
	Catherine Carrier Hervé Taillon	5 votes 28 votes
0 rejeté	Herve Tullion	20 voies
Poste #2	Danielle Ferland	31 votes
0 rejeté	Églantine Leclerc Vénuti	6 votes
Poste #3	Lionel Dufour	28 votes
1 oste #3	Carolyne Gagnon	8 votes
0 rejeté		
Poste #4	Étienne Lachaine	0 vote
	Mireille Leduc	30 votes
0 rejeté	Rachelle St-Louis	7 votes
Poste #5	Bryan Hamel	6 votes
	Bertrand Quesnel	29 votes
0 rejeté		
Poste #6	René De La Sablonnière	31 votes
	Natacha Raymond Bleau	3 votes
0 rejeté	Alain St-Amour	2 votes

# JOUR DU SCRUTIN

# BUREAU DE VOTE NO 1

Poste Maire	Denise Grenier	61 votes
	Normand St-Amour	68 votes
0 rejeté		
Poste #1	Philippe Blaisel	44 votes
	Catherine Carrier	28 votes
	Hervé Taillon	54 votes
0 rejeté		
Poste #2	Danielle Ferland	63 votes
	Églantine Leclerc Vénuti	63 votes
0 rejeté	, and the second	
Poste #3	Lionel Dufour	61 votes
	Carolyne Gagnon	65 votes
1 rejeté		
Poste #4	Étienne Lachaine	20 votes
	Mireille Leduc	59 votes
	Rachelle St-Louis	46 votes
1 rejeté		
Poste #5	Bryan Hamel	53 votes
	Bertrand Quesnel	74 votes
0 rejeté		
Poste #6	René De La Sablonnière	71 votes
	Natacha Raymond Bleau	38 votes
	Alain St-Amour	17 votes
1 rejeté		

## BUREAU DE VOTE NO 2

BUREAU DE VOTE NO 2				
Poste Maire	Denise Grenier	59 votes		
2 rejetés	Normand St-Amour	73 votes		
Poste #1	Philippe Blaisel	48 votes		
	Catherine Carrier	36 votes		
2 rejetés	Hervé Taillon	48 votes		
Poste #2	Danielle Ferland	53 votes 78 votes		
3 rejetés	Églantine Leclerc Vénuti	70 voies		
Poste #3	Lionel Dufour	52 votes		
3 rejetés	Carolyne Gagnon	79 votes		
Poste #4	Étienne Lachaine	27 votes		
	Mireille Leduc	56 votes		
	Rachelle St-Louis	47 votes		
4 rejetés				
Poste #5	Bryan Hamel	76 votes		
	Bertrand Quesnel	54 votes		
4 rejetés				
Poste #6	René De La Sablonnière	70 votes		
	Natacha Raymond Bleau	46 votes		
	Alain St-Amour	14 votes		
4 rejetés				
BUREAU DE VOTE N	<u>VO 3</u>			
Poste Maire	Denise Grenier	42 votes		
2 rejetés	Normand St-Amour	80 votes		
Poste #1	Philippe Blaisel	58 votes		
	Catherine Carrier	24 votes		
5 rejetés	Hervé Taillon	37 votes		
Poste #2	Danielle Feeland	20		
Foste #2	Danielle Ferland Églantine Leclerc Vénuti	28 votes 93 votes		
3 rejetés				
Poste #3	Lionel Dufour	41 votes		
7 rejetés	Carolyne Gagnon	76 votes		
Poste #4	Étienne Lachaine	30 votes		
	Mireille Leduc	38 votes		
4 rejetés	Rachelle St-Louis	52 votes		

Bryan Hamel Bertrand Quesnel

Alain St-Amour

René De La Sablonnière Natacha Raymond Bleau 74 votes 46 votes

33 votes 50 votes 37 votes

Poste #5

4 rejetés

Poste #6

4 rejetés

 $Lors\ du\ recensement\ des\ votes\ qui\ a\ suivi\ le\ dépouillement,\ le\ résultat\ annoncé\ vers\ 1\ h\ 15\ de\ la\ nuit\ est\ le\ suivant\ :$ 

13,79 %

## TOTAL POUR CHACUN DES CANDIDATS :

#### Poste de maire

Denise Grenier	306 votes	49,59 %
Normand St-Amour	311 votes	50,41 %
Poste de conseiller #1		
Philippe Blaisel	230 votes	37,77 %
Entilippe Biaisei Catherine Carrier	123 votes	20,20 %
Hervé Taillon	256 votes	42,04 %
Tierve Tuttion	250 voies	42,04 /0
Poste de conseiller #2		
Danielle Ferland	292 votes	47,71 %
Églantine Leclerc Vénuti	320 votes	52,29 %
0		,
Poste de conseiller #3		
Lionel Dufour	277 votes	45,71 %
Carolyne Gagnon	329 votes	54,29 %
Poste de conseiller #4		
Etienne Lachaine	97 votes	15,98 %
Mireille Leduc	288 votes	47,45 %
Rachelle St-Louis	222 votes	36,57 %
D		
Poste de conseiller #5		
Bryan Hamel	297 votes	48,93 %
Bertrand Quesnel	310 votes	51,07 %
2		,,,,,,,
Poste de conseiller #6		
René De La Sablonnière	326 votes	53,53 %
Natacha Raymond Bleau	199 votes	32,68 %
	0.4	12.70.07

NOMBRE TOTAL D'ÉLECTEURS : 945 NOMBRE DE VOTE : 625 Pourcentage de participation : 66.14 %

# LES CANDIDATS SUIVANTS SONT DONC ÉLUS :

Poste de maire : Normand St-Amour Poste # 1 : Hervé Taillon

Alain St-Amour

Poste # 2 : Églantine Leclerc Vénuti
Poste # 3 : Carolyne Gagnon
Poste # 4 : Mireille Leduc
Poste # 5 : Bertrand Quesnel
Poste # 6 : René De La Sablonnière

Irrégularités relevées lors du dépouillement :

- Un candidat avait 2 représentants à la table #2 (LERM art. 229)
- Un candidat avait 2 représentants à la table #3 (LERM art. 229)
- Une représentante montrait clairement son appui à un candidat (LERM art. 283)

84 votes

Ginette Ippersiel, Présidente d'élection